

Appel à textes / Call for Papers

Régionalisme et partenariats économiques

Mise en contexte

Trois négociations « partenariales » d'une ampleur inédite se déroulent actuellement simultanément. La première, le Partenariat transpacifique, en anglais *Trans-Pacific Partnership*, a débuté en mars 2010 et implique douze pays de l'Asie-Pacifique. La seconde, le Partenariat économique régional élargi, en anglais *Regional Comprehensive Economic Partnership*, a débuté officiellement en mai 2013 ; elle implique les dix pays de l'ASEAN (ou ANASE en français) et les six pays d'Asie-Pacifique avec lesquels l'organisation a des accords commerciaux, soit l'Australie, la Chine, l'Inde, le Japon, la Corée et la Nouvelle-Zélande. Quant à la troisième négociation, le Partenariat transatlantique, en anglais *Transatlantic Trade and Investment Partnership*, elle a débuté en juillet 2013 et implique les États-Unis et les 28 pays de l'UE. Parallèlement, les accords commerciaux continuent de proliférer, en Asie tout particulièrement, nouveau foyer du régionalisme. Le régionalisme et l'intégration régionale connaissent aussi un nouveau souffle en Afrique et en Amérique latine. Autre tendance : les partenariats Sud-Sud impliquant pays émergents et pays en développement rivalisent désormais avec les traditionnels partenariats Nord-Sud.

Loin de s'essouffler, le régionalisme économique et commercial continue donc de s'étendre, prenant par la même occasion des trajectoires qui bouleversent nos conceptions du régionalisme mais aussi de l'intégration régionale tout en mettant l'Organisation mondiale du commerce sous tension.

Comme d'autres nous pensons qu'avec la multiplication des partenariats, nous sommes entrés dans une troisième génération de régionalisme économique, en admettant que l'expression fasse encore sens aujourd'hui.

La première génération, que nous pouvons situer à grands traits entre les années 1950 et les années 1970, fut marquée par les influences keynésiennes et le contexte de la guerre froide et de la division Nord-Sud. Il s'agissait alors de créer de grands espaces économiques intégrés, orientés vers des objectifs de solidarité et de développement conjoint et encadrés par des institutions de type communautaire. L'Europe communautaire en fut le grand modèle mais

l'Amérique latine ne fut pas de reste, la CEPAL jouant le rôle de bougie d'allumage à un grand nombre de projets.

La deuxième génération de régionalisme s'inscrit dans les années 1980 et 1990. En rupture avec le régionalisme de « l'intégration positive », elle participe de la mondialisation en cours mais également de la fin de la division cardinale du monde. Plus commercial qu'économique, le régionalisme de cette période restera marqué par les grandes initiatives régionales et la prolifération des accords de libre-échange. Orienté autant vers « l'insertion compétitive » dans l'économie mondiale que vers « l'intégration en profondeur » des économies concernées, ce régionalisme, moins géographique qu'institutionnel d'ailleurs, repose sur des institutions de type contractuel et engage les parties dans de nouveaux domaines de négociation, dont les services, l'investissement et la propriété intellectuelle. L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) en fut le grand modèle.

Une troisième période s'est ouverte dans les années 2000. La mondialisation se poursuit mais cette nouvelle période est marquée non seulement par le basculement du centre de gravité de l'économie mondiale vers l'Asie, mais surtout par une révolution technologique qui bouleverse autant l'organisation de la vie économique que les relations entre les nations. Les chaînes de production et d'approvisionnement traversent les frontières alors que parallèlement avec le développement du commerce électronique, la production à la fois se dématérialise et se déterritorialise. Reflet de ces changements, le régionalisme prend un visage nouveau, avec le résultat qu'on parle désormais moins d'intégration que d'interconnexion, moins d'accès aux marchés que de facilitation des échanges et de rationalisation de la production, moins de convergence que de cohérence règlementaire, etc. Un nouveau modèle institutionnel semble également émerger, de type partenarial. Il n'y a pas encore en la matière de modèle, mais les trois grandes initiatives mentionnées plus haut, plus inter-régionales d'ailleurs que régionales, portent cette ambition. Ou du moins, chacune de son côté semble vouloir aller plus loin que les modèles antérieurs, et ce en combinant, d'un côté, la coopération et le dialogue renforcé dans le domaine règlementaire et le renforcement des capacités, et de l'autre, les disciplines contractuelles des accords de libre-échange.

Il y a à la fois rupture et continuité. Rupture, dans la mesure où, d'une période à l'autre, le contexte change et le régionalisme économique prend des orientations et des formes institutionnelles différentes. Mais aussi continuité, du moins si nous nous plaçons du point de vue du commerce et de la libéralisation des échanges. Il y a dans ce cas, d'une période à l'autre, à la fois élargissement et approfondissement des négociations commerciales et des droits reconnus aux « marchands » étrangers. L'idée de rupture ne doit pas non plus nous faire perdre de vue que les institutions régionales mises en place traversent le temps, voire s'étendent et s'approfondissent, et ce tout en s'adaptant aux réalités et aux contraintes de l'époque. Il serait plus juste de parler de superposition et de coexistence de modèles différents. Le projet de communauté économique dans lequel sont engagés les pays de l'ASEAN illustre ceci. Inspiré par le modèle communautaire, il en porte les spécificités, mais en même temps les pays de l'ASEAN multiplient les accords de libre-échange et de partenariat économique tout en participant via celle-ci ou individuellement à de nombreuses grandes négociations commerciales régionales et inter-régionales.

Thématique du numéro

Quelle est la nature de ce régionalisme de troisième génération, quelles en sont les caractéristiques et les formes institutionnelles, et quel en est le contenu ?

N'est-il pas désormais préférable de parler d'inter-régionalisme ou de transrégionalisme plutôt que de régionalisme, et en quoi et comment les nouveaux regroupements viennent-ils changer, renouveler, relancer ou encore, peut-être, affaiblir, la dynamique des accords régionaux existants ?

En quoi les accords économiques et commerciaux en Asie se différencient-ils des accords de libre-échange de deuxième génération, de type ALENA ? En quoi, également, les partenariats Sud-Sud se différencient-ils des partenariats Nord-Sud ?

L'analyse de contenu des partenariats en négociation nous permet-elle de proposer l'ébauche d'un modèle, voire de plusieurs modèles tant ils sont différents des uns des autres ?

Comment les négociations commerciales abordent-elles les nouveaux sujets comme le commerce électronique, la concurrence, la reconnaissance des règles, qualifications et standards, ou encore le développement des capacités par exemple ? Sommes-nous entrés dans un nouveau modèle de négociation, différent de celui de l'OMC et des accords plus traditionnels ?

Telles sont quelques-unes des questions que nous souhaiterions voir abordées dans ce numéro consacré au régionalisme et aux partenariats économiques à l'heure de l'interconnexion et des chaînes de valeur globales.

Comité de coordination

- Deblock, Christian, Université du Québec à Montréal
Deblock.christian@uqam.ca
- Éric Boulanger, Université du Québec à Montréal.
boulanger.eric@uqam.ca
- Mathieu Arès, Université de Sherbrooke
Mathieu.Ares@USherbrooke.ca

Modalités

Veuillez envoyer le résumé de votre proposition (1 page maximum) **avant le 1^{er} mars 2015** au comité de coordination du numéro.

Une fois la proposition acceptée (réponse autour du 15 mars), la version complète du texte sera à remettre pour le 1^{er} juillet 2015.

Les textes seront examinés de façon anonyme par deux lecteurs externes (ou trois s'il n'y a pas entente sur l'évaluation). Les articles soumis présenteront des résultats de recherche

originaux et des qualités telles que la lisibilité et la pertinence par rapport à la problématique générale du numéro.

Protocole de rédaction

Les articles proposés au Comité de coordination doivent être originaux, ne pas avoir été soumis ailleurs et ne pas avoir été publiés dans une autre langue. Les articles doivent être rédigés en français ou en anglais et ne pas excéder 9 000 mots, notes et bibliographie incluses. Ils devront être accompagnés d'un court résumé d'une dizaine de lignes, en anglais et en français, et de cinq mots clé, en anglais et français également. Ils devront suivre les normes éditoriales de la revue, disponibles à l'adresse suivante :

<http://interventionseconomiques.revues.org/65>

L'auteur fournira les renseignements suivants : son nom, son adresse, son numéro de téléphone, son adresse électronique ainsi que son titre et son établissement de rattachement.

Les articles publiés restent la propriété de la revue.

Call for Papers

Regionalism and Economic Partnerships

Context

Three partnerships of unprecedented scale are currently and simultaneously being negotiated. The first one is the *Trans-Pacific Partnership*: negotiations were launched in March 2010 involving twelve countries in the Asia-Pacific region. The second is the *Regional Comprehensive Economic Partnership*, involving the ten ASEAN countries and six Asia-Pacific countries with which the South-East Asian organization has trade agreements – Australia, China, India, Japan, Korea and New Zealand. Negotiations for this partnership started in May 2013. Finally, the third one is the *Transatlantic Trade and Investment Partnership* involving the United States and the 28 EU countries; negotiations started in July 2013. Meanwhile, trade agreements continue to proliferate, especially in Asia, the new hub of regionalism. There is also a renewed interest for regionalism and regional integration in Africa and Latin America, while the more recent South-South partnerships amongst emerging and developing countries compete with the traditional North-South partnerships.

Thus, far from dying out, economic and trade regionalism is expanding, though not necessarily along the lines of previous regionalism and regional integration schemes, thereby putting additional stress on the World Trade Organization.

Like others, we believe that this recent burgeoning of partnerships is in fact a representation of a third generation of economic regionalism, assuming this expression still makes sense today.

The first generation occurred roughly between the 1950s and 1970s, and manifested strong Keynesian influences in the context of the Cold War and the North-South divide. It sought to create large integrated economic spaces geared towards the specific goals of solidarity and common development within the framework of community-based institutions. The innovative and large-scale European Community project was followed by the Latin American case with countries active in many regional projects mostly sparked by ECLAC.

The second generation of regional networks took place in the 1980s and 1990s. Breaking away from « positive integration » regionalism closely linked to the old cardinal division of the world, this second-generation regionalism was an intrinsic part of the emerging globalization.

More externally trade-oriented than the previous generation, it was marked by some notable regional initiatives and by the proliferation of free trade agreements aimed simultaneously at « competitive integration » into the global economy and at « deep integration » within the economies concerned. Furthermore, this regionalism marks the beginning of a more institutionally rather than geographically defined framework of integration, based on contractual relationships and engaging its parties in new areas of negotiation, including services, investment and intellectual property. Without a doubt, the *North American Free Trade Agreement* (NAFTA) served as a template for many regional agreements that followed.

The third generation regionalism emerged in the 2000s and it is more than ever tightly interwoven with globalization. This new period is however characterized by the world's economic centre of gravity tilting toward Asia, and above all by a technological revolution which upsets both the organization of economic life and relations between nations. Value chains of production and supply are clearly borderless; and, in parallel with the development of electronic commerce, production is both dematerialized and deterritorialized. Reflecting on these changes, we now speak less of integration than of interconnection, less of access to markets than of trade facilitation and rationalization of production, less of convergence than of regulatory coherence, and so on. A new institutional model of regionalism seems to emerge from these different types of partnership. While no model clearly stands out just yet, the three key initiatives previously mentioned certainly carry this ambition. At the very least, each appears to be trying to surpass previous models by combining cooperation and enhanced dialogue in the regulatory domain and in capacity building, within the contractual discipline of free trade agreements.

There is both rupture and continuity. There is rupture insofar as, from one period to the next, the context changes and economic regionalism takes different orientations and institutional forms. But there is also continuity, especially when it comes to trade liberalization and facilitation as parties negotiate ever widening and deepening trade agreements and foreign investors' recognized rights. Moreover, established regional institutions have withstood the test of time, adapting to new realities and constraints, more often than not by extending and deepening their integration schemes. It would be therefore more accurate to speak of superposed and coexistent models of integration. The Economic Community project in which the ASEAN countries are involved illustrates this phenomenon. Inspired by the European model, the ASEAN community shares some of its characteristics while simultaneously multiplying free trade agreements and economic partnerships at a regional and inter-regional level and allowing at the same time member-countries to pursue other bilateral agreements.

Theme of this Issue

What is the nature of this third generation of regionalism? What are its characteristics and its institutional forms? And of what is it comprised?

Would it not be better to speak now of inter-regionalism or of trans-regionalism, rather than of regionalism, and in what ways are the new combinations changing, renewing, reviving, or, perhaps, weakening, the dynamics of existing regional agreements?

How are today's economic and trade agreements in Asia different from the NAFTA-style free trade agreements of the second-generation? Also, how are the South-South partnerships different from North-South partnerships?

Does analysis of the content of today's trade partnerships allow us to offer a draft model of third-generation agreements – or, perhaps, of several distinct models?

How do current trade negotiations address new issues, such as electronic commerce, competition, recognition of rules, qualifications and standards, and capacity development, for example? Have we now entered a new trade model, different from the WTO and more traditional agreements?

These are some of the questions that we would like to see addressed in this issue on regionalism and economic partnerships in these times of interconnection and global value chains.

Coordinating Committee

- Christian Deblock, Université du Québec à Montréal
Deblock.christian@uqam.ca
- Éric Boulanger, Université du Québec à Montréal
boulanger.eric@uqam.ca
- Mathieu Arès, Université de Sherbrooke
Mathieu.Ares@USherbrooke.ca

Terms and Conditions

Please send a summary of your proposal (max 1 page) to the Coordinating Committee of this issue before March 1st, 2015.

Once the proposal is accepted (answers will be sent around March 15th), a full version of the paper is required by July 1st, 2015.

The papers will be reviewed anonymously by two peers (or by three, if there is no agreement on the evaluation). Submitted papers should present original research, with such qualities as readability and relevance to the issue's topic.

Editorial Guidelines

Papers offered to the Coordinating Committee must be original, not previously submitted elsewhere or published in another language. Papers must be in French or English and should not exceed 9000 words, including footnotes and bibliography. They must be accompanied by a short summary of ten lines, in both English and French, and by five keywords in English and in French. They should respect the editorial standards of the journal, which are available at the following address:

<http://interventionseconomiques.revues.org/65>

The author should provide the following information: name, address, telephone number, email address, and also title and institutional affiliation.

Articles published will remain the property of the journal.



Interventions économiques / Papers in Political Economy est une revue scientifique électronique qui présente des analyses et résultats de recherche pouvant provenir de l'ensemble des sciences sociales, mais privilégie les thèmes reliés à l'économie politique, à la sociologie économique, au travail et à l'emploi, au développement (local, régional, international), à la mondialisation et à l'économie politique internationale, ainsi qu'à l'analyse des écrits d'auteurs importants dans ces différents champs. La revue est rattachée au réseau Revues.org.

Papers in Political Economy/ Interventions économiques publishes analysis and research results that can come from all social sciences, but focuses on topics related to political economy, economic sociology, work and employment, work organization, development issues (at the local, regional, international level), globalization and international political economy, and the analysis of the writings of major authors in these fields.

<http://interventionseconomiques.revues.org/>



Interventions économiques / Papers in Political Economy est une revue scientifique électronique qui présente des analyses et résultats de recherche pouvant provenir de l'ensemble des sciences sociales, mais privilégie les thèmes reliés à l'économie politique, à la sociologie économique, au travail et à l'emploi, au développement (local, régional, international), à la mondialisation et à l'économie politique internationale, ainsi qu'à l'analyse des écrits d'auteurs importants dans ces différents champs. La revue est rattachée au réseau Revues.org.

Papers in Political Economy/ Interventions économiques publishes analysis and research results that can come from all social sciences, but focuses on topics related to political economy, economic sociology, work and employment, work organization, development issues (at the local, regional, international level), globalization and international political economy, and the analysis of the writings of major authors in these fields.

<http://interventionseconomiques.revues.org/>